

5 avril 1287, des suites d'une maladie affreuse causée par ses débauches; ses restes furent exposés dans le palais qu'il avait fait bâtir près de la basilique de Sainte-Sabine à Rome. Il fut enterré à Saint-Pierre.

Les juifs étaient à cette époque l'objet de l'exécration des peuples d'Allemagne et de France, sans qu'on puisse expliquer la cause de cette haine universelle; on les accusait d'égorger des enfants pendant la semaine sainte, afin de se servir du sang pour des opérations magiques: différentes chroniques répètent ces accusations atroces, et nous ont transmis des histoires de jeunes filles ou de jeunes garçons pendus ou crucifiés: la plus remarquable de ces légendes est celle du jeune Verner, tué à Vesel, en 1287.

Voici la version des Bollandistes: « Verner était un garçon » de quatorze ans, né au village et accoutumé à vivre du travail de ses mains. Il habitait Vesel, et s'était mis au service » d'un juif pour porter de la terre dans une cave. Lorsque » arriva la semaine sainte, son hôtesse lui dit: Verner, garde- » toi des juifs, voilà le vendredi saint, ils te mangeront. — » Celui-ci répliqua: Je me confie à Dieu et n'ai point de » craintes. — Cependant le jeudi de la sainte semaine, il se » confessa et communia avant de commencer son travail; » mais à peine était-il dans la cave que les juifs se précipi- » tèrent sur lui, le bâillonnèrent pour étouffer ses cris, ensuite » le suspendirent à un poteau la tête en bas pour lui faire » rendre l'hostie qu'il avait reçue. Après quoi ils le déchirèrent avec leurs poignards, lui ouvrirent les veines par » tout le corps, et les pressèrent avec des tenailles pour en » exprimer jusqu'à la dernière goutte de sang. »

NICOLAS IV,

196^e PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

PHILIPPE LE BEL,
roi de France.

Mort de sept cardinaux. — Élection du pape Nicolas. — Son histoire avant son pontificat. — Il continue la politique de ses prédécesseurs. — Conversion des Tartares. — Charles le Boiteux est mis en liberté. — Il est couronné roi de Sicile. — Les infidèles font la conquête de la terre sainte. — Nicolas revendique pour son siège le royaume de Hongrie. — Mort du saint-père. — Vices des ecclésiastiques au treizième siècle.

Après la mort d'Honorius, ce pape que Probus, évêque de Toul, appelait le satrape de l'Antechrist, les cardinaux s'assemblèrent dans un nouveau palais qu'il avait fait construire. Mais comme les murs de cet édifice étaient encore humides, les grandes chaleurs de l'été en firent dégager des miasmes pestilentiels qui emportèrent sept des membres du sacré collège; les autres prélats quittèrent Rome précipitamment, laissant le cardinal Jérôme d'Ascoli seul dans ce palais pendant neuf mois que dura la vacance du saint-siège.

A la fin de l'hiver suivant, les cardinaux se rassemblèrent une seconde fois en conclave, et au premier tour de scrutin ils élurent pape ce même Jérôme, évêque de Palestrine. Il fut soumis aux cérémonies ordinaires, et couronné le 25 février

1288, sous le nom de Nicolas IV. D'après Ciaconius, le pontife était originaire d'Ascoli, ville de la marche d'Ancone, et ses parents d'honnêtes et laborieux artisans.

Entré fort jeune dans l'ordre des frères mineurs, Jérôme s'y distingua par son application à l'étude, et parvint au grade de docteur en théologie. Saint Bonaventure, alors général de l'ordre, le fit ministre provincial de Dalmatie, d'où il fut envoyé à Constantinople, par le pape Grégoire X, en qualité de nonce. Dans l'intervalle, la place de général de son ordre étant devenue vacante, il fut promu à cette haute dignité dans un chapitre tenu à Lyon en 1274; plus tard il obtint encore la légation de France. Le pape Nicolas III, en récompense de ses services, le nomma prêtre-cardinal du titre de Sainte-Potentielle; et en sa faveur il fit augmenter les traitements que les prélats de France payaient aux légats du saint-siège.

Dans cette circonstance, Jérôme fit preuve d'un grand désintéressement, il refusa l'augmentation de ses subsides; et comme le pape, dans l'acte de promotion, l'avait appelé le ci-devant ministre général des frères mineurs, il se crut déchargé du généralat, et ne consentit à reprendre ses fonctions qu'après un nouvel ordre de la cour de Rome. En dernier lieu, le pontife Martin, son prédécesseur, lui avait conféré l'évêché de Palestrine.

Nicolas IV était le premier pape de l'ordre des frères mineurs. A peine sur le trône, son caractère et ses habitudes changèrent comme par enchantement; de généreux il devint avare, de tolérant il devint fanatique; avant son élévation il s'était montré très-attaché à l'Église, depuis il sacrifia même

les intérêts du saint-siège à l'agrandissement de sa famille; et ce qu'aucun prêtre n'avait fait avant lui, il devint le protecteur du parti des Gibelins, les ennemis déclarés de Rome; tout cela, il est vrai, secrètement, et tout en se montrant favorablement disposé pour les Guelfes et pour Charles le Boiteux.

Un mois après son exaltation, le pape créa six cardinaux, parmi lesquels se trouva Pierre Colonna, un de ses parents qui était déjà marié. Cette nomination devint le principe de la grandeur de la famille des Colonna, que nous verrons dominer l'Italie sous les règnes suivants. Nicolas reçut cette année une ambassade du kan Argoun, souverain de l'Iran, qui lui annonçait la nouvelle que plusieurs chefs tartares avaient embrassé le christianisme; le prince ajoutait dans sa lettre, que son plus ardent désir était de se faire baptiser lui-même à Jérusalem aussitôt qu'il aurait arraché cette ville aux infidèles.

Le saint-père, craignant avec juste raison que cette grande dévotion du kan pour la Palestine ne couvrit des vues ambitieuses sous le voile de la religion, lui écrivit qu'il n'était nullement nécessaire de différer jusqu'à cette époque sa conversion, et qu'il l'engageait à recevoir l'eau rémunératrice avant d'entreprendre la conquête de la terre sainte, si sa conscience était pure. Argoun ne répondit point au pape, et Jérusalem continua à rester au pouvoir des musulmans.

Charles le Boiteux ne pouvant supporter plus longtemps les ennuis de la captivité, résolut de les faire cesser à tout prix et d'acheter sa liberté: par l'entremise d'Édouard d'Angleterre, il fit offrir à Alphonse, et pour la seconde fois, de lui abandonner en toute propriété la Sicile et l'archevêché

de Reggio, et de lui procurer la paix avec Philippe le Bel et Charles de Valois. En outre, le prince s'obligea à donner pour otages trois de ses fils, et à se constituer prisonnier du roi d'Aragon, si dans un délai de trois ans il n'avait pas rempli ses engagements.

Alphonse accéda à ces propositions, mit le prince en liberté, et envoya des ambassadeurs à Rome pour justifier sa conduite passée devant le pape. Un consistoire ayant été assemblé pour les écouter, ceux-ci exposèrent longuement qu'il n'était pas équitable de rendre leur souverain responsable des actions de son père; que longtemps avant la mort du roi Pierre il avait été mis en possession du royaume d'Aragon, et qu'il était injuste de vouloir l'en dépouiller; enfin ils terminèrent leur harangue en proposant au pape de mettre les états d'Alphonse sous la protection de l'Église.

Nicolas leur répondit : « Nous voudrions, seigneurs, »
 » trouver votre maître innocent; malheureusement lui-même
 » s'attache à nous prouver qu'il est coupable en persévérant
 » dans le péché. Ses troupes ne parcourent-elles pas la Si-
 » cile? N'a-t-il pas envahi les terres du roi de Majorque, l'al-
 » lié du saint-siège? Ne retient-il pas dans ses prisons Charles
 » le Boiteux, et ne continue-t-il pas à gouverner le royaume
 » d'Aragon, au mépris de l'excommunication du pape Martin?
 » Eh bien! malgré tout, nous sommes prêt à recevoir votre
 » maître en grâce, s'il vient se jeter à nos pieds pour implo-
 » rer notre miséricorde. »

Lorsque Nicolas se montrait si favorablement disposé pour Alphonse, il croyait encore Charles le Boiteux dans sa prison de Barcelone; mais à peine eut-il appris que son protégé

avait obtenu sa liberté, que, sans même prendre connaissance du traité qui lui était présenté, il entra dans une colère affreuse, et déclara qu'il cassait tout ce qui avait été décidé sans son autorisation.

Quelques mois après, l'hypocrite Martin couronna solennellement Charles II roi de Sicile, et en retour du serment d'hommage, il lui accorda l'autorisation de prélever sur ses états des dîmes pendant trois années pour subvenir aux frais d'une guerre contre Alphonse. Il annula tous les engagements contractés par ce prince, par Charles de Valois et par Édouard d'Angleterre, comme ayant été exigés contre les lois de la morale chrétienne. Enfin il déclara Alphonse et Jacques excommuniés et indignes de posséder la couronne.

Or, comme un désastre est toujours suivi d'un autre, le saint-père apprit de l'évêque de Tripoli la prise de cette ville par les infidèles, et le siège de Saint-Jean d'Acre par une armée de Sarrasins. Le prélat était venu lui-même à Rome, tant le danger était pressant, pour demander vingt galères bien armées et fournies de toutes les munitions nécessaires, afin de tenir la mer pendant une année sur les côtes de la Syrie; service que l'évêque de Tripoli offrait de payer très-généreusement. Nicolas s'empressa de faire droit à sa demande, et en moins de trente jours il avait fait venir les galères de Venise; toutefois avant de les mettre à la disposition au prélat, il exigea de lui une forte somme d'argent et l'engagement de partager le commandement de la flotte avec le patriarche de Jérusalem, dont il comptait tirer un nouveau tribut.

En compensation de ce sacrifice, le pape promit de pu-

blier une croisade pour exciter les chrétiens d'Occident à passer en Palestine; ce qu'il exécuta fidèlement. Mais la fureur des croisades commençait à s'affaiblir dans l'Occident; malgré les efforts de Nicolas et de ses légats, aucun prince ne consentit à se croiser, et la malheureuse ville de Saint-Jean d'Acre tomba au pouvoir des musulmans. La prise de cette ville entraîna pour les chrétiens la perte de toute la Palestine.

Ladislas III le Cruel, roi de Hongrie, venait enfin de recevoir la punition de tous ses forfaits, et avait été assassiné par un brave Poméranien au milieu de ses courtisans. Comme il ne laissait point d'héritiers, trois compétiteurs se présentèrent pour disputer sa couronne : Rodolphe de Habsbourg, le plus redoutable des trois, en prit possession comme d'un fief de l'empire, et la donna à son fils Albert. Le pape, furieux que Rodolphe se fût adjugé le royaume de Hongrie sans son autorisation, le réclama à son tour pour l'Église romaine, l'héritière de tous les empires, et menaça le prince des foudres ecclésiastiques, s'il ne lui restituait immédiatement les états de Ladislas. Une puissance plus redoutable que la sienne, la mort, la terrible mort, cette cruelle ennemie des grands de la terre, ne lui permit pas de mettre ses menaces à exécution; il s'éteignit consumé de vieillesse le 4 avril 1292, et fut enterré à Sainte-Marie-Majeure.

Nicolas possédait une vaste instruction; il aimait les sciences et les lettres, protégeait les savants, et prit même une part très-active à la fondation de la célèbre université de Montpellier; malheureusement il avait puisé dans l'ordre des frères mineurs cet esprit d'intolérantisme qui veut imposer

ses croyances à tout l'univers et qui ne recule devant aucun moyen de conversion.

Sa mémoire doit être signalée à l'exécration des hommes, parce que le premier il constitua régulièrement des tribunaux d'inquisiteurs dans les villes de Venise et d'Avignon pour exterminer les hérétiques; il augmenta et confirma les privilèges des dominicains, qui étaient en possession de ces affreuses fonctions; il leur donna pouvoir d'interpréter les lois ecclésiastiques à leur guise; il les autorisa à poursuivre les hérétiques par le fer et par le feu, à leur enlever leurs biens, à les priver de leurs emplois, de leurs honneurs, de leurs bénéfices, non-seulement eux, mais encore leurs enfants, leurs fauteurs, leurs adhérents, et ceux qui tenaient dès emplois, des honneurs, des bénéfices des seigneurs excommuniés ou qui les avaient obtenus par leur protection.

Nicolas leur permit en outre de faire abattre les maisons qui avaient servi aux hérétiques, ainsi que les maisons adjacentes, et rendit une bulle par laquelle il était enjoint aux seigneurs et aux magistrats des villes que traversaient les inquisiteurs, de leur prêter main-forte, de leur obéir en toutes choses, de procéder contre tous les ecclésiastiques réguliers, quels qu'ils fussent, malgré leurs privilèges, même contre les abbés, les évêques et les archevêques qu'ils désigneraient; plaçant ainsi leur juridiction au-dessus de toutes les autorités, et ne les faisant dépendre que du siège de Rome.

A l'exemple d'un de ses prédécesseurs, Nicolas profana les tombeaux de ses ennemis; il fit déterrer les cadavres de Jean de Béziers, cordelier, et de Pierre Cassiodore, son disciple, et commanda au bourreau de les brûler sur un bûcher

et de jeter les cendres au vent, parce que ces saints moines avaient prêché contre lui pendant leur vie.

Enfin, pour terminer l'histoire de son règne, nous citerons une proclamation que Ménard, comte de Tyrol, adressait à ses sujets lorsque le saint-père cherchait à les pousser à la rébellion : « Donnez aux évêques votre robe, ils vous voleront votre manteau, disait le prince; qui pourrait être assez insensé ou assez lâche pour souffrir sans se plaindre l'orgueil, le faste, l'avarice, la perfidie, les débauches, en un mot, tous les crimes de ces infâmes ? »

» Les occupations des prêtres sont de faire des bâtards, de présider à des orgies et d'inventer de nouveaux moyens pour extorquer l'argent des peuples. Eh quoi ! n'est-ce pas assez que le berger tonde la brebis ! faut-il encore qu'il l'égorge !...

» Assez longtemps nous avons été sous le prestige des cérémonies religieuses; assez longtemps nos esprits ont été terrifiés par la crainte d'un enfer qui n'existe point; assez longtemps nous avons été foulés aux pieds des prêtres; relevons-nous donc enfin, et crions : Mort et extermination à ces ennemis de l'humanité ! »

VACANCE DU SAINT-SIÈGE.

ANDRONIC PALEOLOGUE,
empereur d'Orient.

PHILIPPE LE BEL,
roi de France.

Divisions entre les cardinaux. — Sédition à Rome. — Le conclave se rassemble à Pérouse. — Singulière élection de Pierre de Mouron. — L'hostie miraculeuse de Saint-Méry.

Après la mort de Nicolas IV, deux factions se formèrent dans le sacré collège pour l'élection du pape; celle des Guelfes avait à sa tête le cardinal Matthieu Rosso des Ursins; celle des Gibelins, Jacques Colonna, l'ennemi déclaré de Charles, roi de Sicile. Malgré la haine que se portaient les deux partis, le conclave s'assembla au palais de Sainte-Marie-Majeure. L'évêque d'Ostie, Latin des Ursins, ouvrit les séances par un discours rempli de sagesse; mais il ne fut point écouté, et dix jours après, les conclavistes se séparèrent sans avoir nommé de pape; le mois suivant ils se réunirent de nouveau au palais de Sainte-Sabine sur le mont Aventin, pour se séparer une seconde fois; enfin, après plusieurs tentatives d'accommodement inutiles, ils se retirèrent dans leurs terres.

Pendant leur absence eut lieu l'élection des sénateurs à Rome, ce qui occasionna une violente sédition. On se battit dans les rues, on pillait les maisons, on mit le feu aux palais des Guelfes; et quelques cardinaux qui étaient dans la ville